



Conseil économique et social

Distr. générale
3 février 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de l'énergie durable

Groupe d'experts du gaz

Première session

Genève, 14 et 15 avril 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la première session

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi le 14 avril 2014 à 10 heures*

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Questions découlant de la vingt-deuxième session du Comité de l'énergie durable qui intéressent les travaux du Groupe d'experts du gaz.
4. Faits récents et perspectives et politiques à moyen et à long terme dans l'industrie gazière, y compris le commerce du gaz:
 - a) Marchés du gaz naturel dans la région de la CEE: grandes tendances et questions clefs;
 - b) Faits récents concernant les marchés européens et mondiaux des véhicules fonctionnant au gaz naturel – projet de «couloir bleu» et autres projets.

* De nouvelles procédures d'accréditation applicables aux membres de toutes les délégations participant à des réunions au Palais des Nations ont été mises en place. Ceux-ci sont donc priés de remplir le bulletin d'inscription, disponible sur le site de la Division de l'énergie durable (<http://www.unece.org/ie>), et de le retourner si possible au secrétariat de la CEE, au moins deux semaines avant le début de la session, soit par télécopie (+41 22 917 0038), soit par courrier électronique (laurence.rotta@unece.org). Les membres des délégations sont priés de se présenter, une heure au moins avant le début de la réunion, au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG situé au Portail de Pregny, 14, avenue de la Paix, en face du bâtiment de la Croix-Rouge (voir la carte sur le site de la Division de l'énergie durable), pour retirer leur plaquette d'identité. En cas de difficulté, veuillez téléphoner au secrétariat (poste 72446 ou 74140).

GE.14-20562 (F) 200214 200214



* 1 4 2 0 5 6 2 *

Merci de recycler



5. Examen des travaux du Centre du gaz de la CEE.
6. Examen des activités d'autres organes subsidiaires du Comité de l'énergie durable liées au gaz naturel.
7. Aperçu des activités d'autres organisations internationales dans le domaine du gaz.
8. Situation actuelle et perspectives du gaz naturel liquéfié dans la région de la CEE.
9. Activités futures du Groupe d'experts du gaz.
10. Adoption de conclusions et recommandations.
11. Questions diverses.
12. Date de la prochaine réunion.
13. Adoption du rapport de la réunion.

II. Annotations

Point 1

Adoption de l'ordre du jour

1. Le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour (ECE/ENERGY/GE.8/2014/1).

Point 2

Élection du Bureau

2. Au début de novembre 2013, il a été demandé aux États membres de désigner des candidats pour le nouveau Bureau qui sera élu à la première session du Groupe d'experts.

Point 3

Questions découlant de la vingt-deuxième session du Comité de l'énergie durable, qui intéressent les travaux du Groupe de travail du gaz

3. Le nouveau mandat du Comité de l'énergie durable et ceux de ses organes subsidiaires ont été présentés et examinés à la vingt-deuxième session du Comité, puis approuvés par le Comité exécutif (ECE/EX/2013/L.15). Le secrétariat présentera ce mandat au Groupe d'experts du gaz.

Point 4

Faits récents et perspectives et politiques à moyen et à long terme dans l'industrie gazière, y compris le commerce du gaz

4. Des représentants des gouvernements des États membres de la CEE, ainsi que de sociétés et d'organisations gazières, seront invités à faire le point des activités et de la situation de l'industrie gazière dans leur pays en 2014. Toutes les informations sur des faits survenus en 2013 devraient être soumises par écrit en vue de leur présentation aux participants à la session. Les représentants des pays sont priés d'envoyer à l'avance au secrétariat une version électronique de leurs exposés dans l'une des trois langues de travail de la CEE (anglais, français ou russe).

5. Les auteurs de l'étude conjointe de la CEE et de l'Union internationale du gaz sur l'utilisation du gaz dans les transports (désormais accessible sur le site Web de la CEE) seront invités à présenter l'évolution récente de la situation. Les représentants des sociétés intéressées seront invités à rendre compte des tendances observées en matière d'utilisation du gaz dans les transports dans la région de la CEE ainsi que dans le monde, notamment en ce qui concerne le projet de «couloir bleu» et d'autres projets similaires.

6. D'éminents experts des États membres de la CEE, de l'industrie gazière et d'organismes de réglementation nationaux seront invités à examiner les grandes tendances des marchés du gaz naturel de la région et les questions clés concernant ces marchés. La compétitivité du gaz naturel, les tendances de la production et de la consommation, les enjeux liés aux investissements et l'évolution de la structure du marché figurent au nombre des thèmes pouvant intéresser les participants.

Point 5

Examen des travaux du Centre du gaz de la CEE

7. Le secrétariat donnera un aperçu des travaux menés par le Centre du gaz en 2013 et de son programme pour 2014.

Point 6

Examen des activités d'autres organes subsidiaires du Comité de l'énergie durable liées au gaz naturel

8. Le secrétariat rendra compte des activités des autres organes subsidiaires du Comité de l'énergie durable se rapportant au gaz naturel.

Point 7

Aperçu des activités d'autres organisations internationales dans le domaine du gaz

9. Les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales seront invitées à présenter les activités menées dans le domaine du gaz naturel en 2013 et 2014.

Point 8

Situation actuelle et perspectives du gaz naturel liquéfié dans la région de la CEE

10. L'étude de la situation actuelle et des perspectives du gaz naturel liquéfié (GNL) dans la région de la CEE a été publiée. Afin de connaître le point de vue des pays producteurs sur les perspectives en matière de GNL, un échange entre producteurs et consommateurs de GNL sera organisé au titre de ce point de l'ordre du jour.

Point 9

Activités futures du Groupe d'experts du gaz

11. Le Groupe d'experts examinera son futur programme de travail pour 2014 et 2015. Le Bureau et le secrétariat fourniront des documents d'appui et des descriptions succinctes concernant les activités qui pourraient être entreprises dans les domaines ci-après:

a) Pratiques optimales en matière de gestion des fuites de gaz dans les réseaux de transport et de distribution de gaz;

- b) Pratiques optimales concernant la mise en valeur du gaz non conventionnel, dont le gaz de schiste;
- c) Politiques propres à renforcer le rôle du gaz afin qu'il contribue à la pénétration des énergies renouvelables sur le marché;
- d) Levée des obstacles au développement de modes économiques de captage et de stockage du carbone (domaine relevant du Groupe spécial d'experts de la production moins polluante d'électricité);
- e) Levée des obstacles à l'utilisation du gaz naturel comme carburant;
- f) Pratiques optimales en matière de prix et de tarifs, y compris des normes de qualité du gaz.

12. Il sera demandé au Groupe d'experts d'approuver le programme de travail et le plan de travail pour 2014-2015 à soumettre au Comité de l'énergie durable. Le secrétariat présentera un calendrier provisoire des réunions pour 2014.

Point 10

Adoption de conclusions et recommandations

13. Le Groupe d'experts sera invité à adopter des conclusions et recommandations formulées d'un commun accord.

Point 11

Questions diverses

14. Les participants souhaiteront peut-être soulever d'autres questions ayant un rapport avec la réunion. Au moment où l'ordre du jour provisoire a été établi, aucune question n'avait été proposée au secrétariat au titre de ce point.

Point 12

Date de la prochaine réunion

15. Le Groupe de travail du gaz tiendra sa deuxième session les 13 et 14 avril 2015.

Point 13

Adoption du rapport de la réunion

16. Le Président récapitulera, avec le concours du secrétariat, les conclusions et décisions adoptées et prononcera la clôture de la session. Le Groupe d'experts devrait en principe adopter le rapport avant la fin de la session, faute de quoi le projet de rapport et la liste des participants seront établis par le secrétariat en concertation avec le Bureau et distribués pour observations et approbation aux missions permanentes à Genève.
